TABLE DES MATIÈRES

CHA	PITI	RE 1 INTRODUCTION À LA FIDUCIE						
I.	Présentation du chapitre							
II.	II. Qu'est-ce qu'une fiducie ?							
	A.	L'obligation						
	В.	La relation						
	C.	Le démembrement du titre de propriété 5						
III.	Le	s types de fiducies						
	A.	La fiducie expresse						
	В.	La fiducie réparatoire						
		1. La fiducie résultoire						
		2. La fiducie constructoire						
	C.	La fiducie d'origine législative						
	D.	Autres « fiducies »						
		1. La fiducie implicite						
		2. La fiducie publique						
		3. La fiducie politique						
IV.	À	quoi sert la fiducie?13						
	A.	À l'origine						
	В.	Le Statute of Uses						

C	C. L	depoque contemporaine
		1. Dans le contexte personnel ou familial 17
		2. Dans le contexte commercial
		3. Dans le contexte politique
		4. Comme mesure de réparation
V.	L'a	venir de la fiducie
	A.	Les régimes de retraite
	B.	La protection de l'environnement
	C.	La gouvernance des Autochtones
VI.	Coı	mment la fiducie se distingue-t-elle d'autres
	con	cepts ?
	A.	Le mandat
		1. Une relation personnelle et non propriétale 28
		2. Le contrôle et la responsabilité du mandant $\ \ .$ 29
		3. Le décès du mandant
	В.	Le contrat
	C.	Le baillement
	D.	La créance
	E.	La sûreté
	F.	L'exécution testamentaire
VII.	Sou	arces
	A.	La réception du droit anglais
	B.	La législation
	C.	La jurisprudence
		1. La jurisprudence anglaise

		2. La valeur de précédent des décisions 45
		a) Rupture avec l'approche classique élaborée en Angleterre
		b) La renaissance de l'equity 46
VIII	. Te	rminologie
	A.	La législation
	В.	La jurisprudence
IX.		mment la fiducie de common law se distingue-t-elle la fiducie du droit civil québécois ? 54
	A.	Les particularités de la fiducie en régime de common law
	В.	Les sources de la fiducie du droit civil québécois 56
	C.	Le régime de la fiducie en droit civil québécois 56
		1. La nature de la fiducie
		2. Les obligations du fiduciaire
		3. Les droits des bénéficiaires 60
		4. Les droits du fiduciant/constituant 60
		5. Les avantages de la fiducie du droit civil québécois
Som	mai	re du chapitre
Exe	rcice	es
Pour	r po	usser plus loin la réflexion
CHAI	PITI	RE II INTRODUCTION GÉNÉRALE À L'EQUITY
I.	Pre	ésentation du chapitre
II.	La	nature de l'equity

III.	His	storique – évolution de l'equity [tableau 2.1] 70
	A.	L'équité comme source du droit : à partir de la Conquête de 1066
	В.	L'equity comme branche du droit – la Cour de la Chancellerie : aux XVe et XVIe siècles 76
	C.	L'equity comme système juridique : aux XVIIe et XVIIIe siècles
	D.	La stagnation de l'equity : les réformes procédurales du XIXe siècle
	E.	La renaissance de l'equity : à partir de la seconde moitié du XXe siècle
IV.	Les	s maximes d'equity
V.	L'i	nteraction entre la common law et l'equity 84
VI.	La	fusion juridictionnelle
	A.	Le débat : fusion procédurale vs fusion substantielle
	В.	La décision de la Cour suprême du Canada dans Canson Enterprises Ltd
	C.	Un cadre d'analyse fondé sur les objectifs de principe ?
VII.	L'a	venir de l'equity
Som	mai	re du chapitre
Exe	cice	es95
Pour	r po	usser plus loin la réflexion
Ann	exe	
CHAI	PITI	RE 3 LA FIDUCIE EXPRESSE
I.	Pre	ésentation du chapitre

II.	Les	s dif	rérentes formes de fiducies expresses 102			
III.	La création d'une fiducie expresse					
	A.	La capacité des parties				
		1.	Le fiduciant			
			a) La minorité			
			b) L'incapacité mentale			
			c) La faillite			
		2.	Le fiduciaire			
			a) La minorité			
			b) L'incapacité mentale ou la faillite 107			
		3.	Le bénéficiaire			
	В.	Le	trois certitudes			
		1.	La certitude d'intention			
			a) L'intention réelle du cédant 110			
			b) Les termes précatifs			
		2.	La certitude de matière			
		3.	La certitude d'objet			
			a) Le degré de certitude : fiducies fixes vs fiducies discrétionnaires			
			b) Le genre de certitude : certitude conceptuelle vs problème de preuve			
			c) La question d'impossibilité administrative			
	C.	Le	modes de création d'une fiducie			
		1.	La déclaration de fiducie			
		2.	Le transfert du bien à un fiduciaire 126			
		3.	Les promesses gratuites			

Ι). Le	es restr	rictions à la création d'une fiducie 130
		1. L'i	llégalité et l'ordre public
		a)	Les dispositions contraires à l'ordre public
		b)	La liberté de tester ou de disposer de ses biens
		2. Le	s conditions
			s dispositions visant à frustrer les canciers
		a)	La Loi sur la faillite et l'insolvabilité 138
		b)	La Loi sur les cessions et préférences 139
		c)	Le Statute of Elizabeth
		d)	La question de l'intention 140
		4. La	règle d'interdiction des perpétuités 141
Som	mair	e du ch	napitre
Exe	rcices	3	
Pour	r pou	sser pl	us loin la réflexion
CHAI	PITR	E4 L	ES FIDUCIES FINALITAIRES 145
I.	Prés	sentati	on du chapitre
II.	Qu'e	est-ce q	qu'une fiducie finalitaire? 146
III.	Les	fiducie	es finalitaires d'intérêt privé
	A.	Les exe	ceptions historiques
	В.	Les fid	ucies finalitaires à bénéficiaires indirects 149
	C.	La fidu	ncie Quistclose
	D.	Les ass	sociations non personnalisées
	E.	Quelqu	ues questions accessoires

IV.	Les	s fid	ucie	s finalitaires d'intérêt public, dites
	car	itat	ives	
	A.	Les	s pri	ncipaux avantages
		1.	Les	s avantages fiscaux
		2.		xception à la règle d'interdiction des
			-	pétuités
		3.	L'a	pplication du principe de l'aussi-près 157
		4.	L'iı	mmunité (partielle) contre les poursuites 162
	В.	La	défi	nition juridique des fins caritatives 163
		1.	Les	s quatre chefs d'activités caritatives 164
			a)	Le soulagement de la pauvreté 165
			b)	L'avancement de l'éducation 167
			c)	L'avancement de la religion 171
			d)	Autres fins profitant à la collectivité ou servant l'intérêt public
			e)	La preuve d'un bienfait d'intérêt public 179
		2.	Qu	elques conditions particulières 179
			a)	Un bienfait d'intérêt public 180
			b)	L'exclusivité caritative
				(i) Les techiques d'interprétation 183
				(ii) La distinction entre les « fins » et les « activités »
				(iii) Les activités accessoires 187
			c)	Les réformes législatives
		3.		s activités politiques et la promotion de points vue particuliers
Som	mai	re d	u ch	papitre
Exer	cice	s .		
Pour	Pour pousser plus loin la réflexion			

CHA	PITI	E 5 ADMINISTRATION DE LA FIDUCIE 195		
I.	Présentation du chapitre			
II.	Le cadre juridique			
	A.	La nature et la portée du cadre juridique 196		
	В.	La <i>Loi uniforme</i>		
III.	La	désignation et la destitution du fiduciaire 200		
	A.	La désignation du fiduciaire 200		
	В.	La destitution du fiduciaire		
IV.	Le	pouvoirs du fiduciaire		
	A.	Les pouvoirs énoncés dans l'instrument de fiducie 205		
		1. La nature et la portée des pouvoirs accordés – une question d'interprétation		
		2. Le contrôle judiciaire d'un pouvoir discrétionnaire		
	В.	Les pouvoirs administratifs généraux 210		
	C.	Les pouvoirs distributifs		
	D.	Le pouvoir de délégation		
		1. La jurisprudence		
		2. La <i>Loi uniforme</i>		
		a) Maintien de l'interdiction de déléguer des pouvoirs distributifs		
		b) Codification des conditions de délégation des pouvoirs administratifs		
		c) Délégation du pouvoir de placement 216		
V.	Le	obligations du fiduciaire		
	A.	L'obligation fiduciale générale		
		1. L'obligation d'agir de bonne foi en général 218		

		bénéficiaires ou des objets de la fiducie 219
	В.	Le devoir de diligence
		1. La jurisprudence
		2. La <i>Loi uniforme</i>
	C.	L'obligation d'éviter les conflits d'intérêts 223
		1. La jurisprudence
		2. La <i>Loi uniforme</i>
	D.	L'obligation d'informer les bénéficiaires 226
		1. L'obligation d'informer les bénéficiaires de l'existence de la fiducie
		2. L'obligation de tenir les bénéficiaires au courant de l'administration de la fiducie
		a) La jurisprudence
		b) La $Loi\ uniforme\ \dots\ \dots\ 231$
	E.	Les obligations relatives aux placements
		1. Le cadre juridique traditionnel
		a) Les placements autorisés 234
		b) La norme de diligence
		2. La Loi uniforme
	F.	L'obligation d'agir de manière impartiale et prudente
		1. La jurisprudence
		2. La <i>Loi uniforme</i>
VI.	Mo	dification et extinction de la fiducie
	A.	La jurisprudence et les lois applicables 244
		Le pouvoir d'entamer le capital de la fiducie 244
		2. La règle énoncée dans Saunders v. Vautier 244
		3. Le pouvoir inhérent de la cour 245

		4.	Le pouvoir d'origine législative 246
	В.	La	Loi uniforme
VII.	La	rém	unération des fiduciaires
	A.	La	jurisprudence et les lois applicables 248
	В.	La	Loi uniforme
VIII	. Le	con	flit de lois
Som	mai	re d	u chapitre
Exe	rcice	es .	
Pour	r poi	usse	r plus loin la réflexion
CHAI	PITI	RE 6	LES FIDUCIES RÉPARATOIRES 257
I.	Pré	ésen	tation du chapitre
II.	Les	s fid	ucies réparatoires en général
III.	La	fidu	icie résultoire
	A.	Les	s présomptions
		1.	La présomption de fiducie résultoire 263
		2.	La présomption d'avancement
		3.	Comment réfuter les présomptions 266
			a) La preuve de l'intention de faire une donation
			b) Les éléments de preuve 268
			c) Le moment pertinent pour déterminer l'intention
			d) La preuve d'une intention moralement inacceptable
		4.	L'avenir des présomptions
			* *

	В.	Le défaut ou l'impossibilité d'exécution de la fiducie expresse			
		1. Le défaut de bénéficiaires 276			
		2. Les campagnes de financement 277			
		3. Les caisses de retraite			
	C.	Les transferts gratuits et les contributions au prix d'achat			
		1. Les transferts gratuits			
		2. Les contributions au prix d'achat 280			
		3. Les comptes de banque conjoints 281			
	D.	La fiducie résultoire fondée sur l'intention commune			
	E.	La fiducie résultoire et les lois sur les biens matrimoniaux			
	F.	L'avenir de la fiducie résultoire			
IV.	La	La fiducie constructoire			
	A.	Sa nature			
	В.	La fiducie constructoire institutionnelle, de nature substantielle			
		1. Le manquement à une obligation fiduciale 292			
		2. Le manquement à d'autres obligations en equity et autres transgressions			
		3. Les conditions d'application			
	C.	La fiducie constructoire fondée sur l'enrichissement injustifié			
		1. Le cadre d'analyse – l'enrichissement injustifié			
		a) L'enrichissement et l'appauvrissement 301			
		b) Le motif juridique et les attentes raisonnables des parties			

		2.	La réparation
	D.	Qu	estions accessoires
		1.	Le lien entre la transgression ou le préjudice et le bien revendiqué
			a) La nature du lien requis pour l'imposition d'une fiducie constructoire institutionnelle
			b) La nature du lien requis pour l'imposition d'une fiducie constructoire fondée sur l'enrichissement injustifié
			(i) La notion de coentreprise familiale 313
			(ii) L'application de la notion de coentreprise familiale
			(iii) La portée de la notion de coentreprise familiale
		2.	La fiducie constructoire et la question d'intention
		3.	La prise d'effet de la fiducie constructoire 323
		4.	L'avenir de la fiducie constructoire 325
Som	ımai	re d	u chapitre
Exe	rcice	es .	
Pou	r poi	usse	r plus loin la réflexion
CHA	PITI	RE 7	LES OBLIGATIONS FIDUCIALES 331
I.	Pré	ésen	tation du chapitre
II.	Qu	'est-	ce qu'une relation fiduciale ?
III.	Ľu	ıtilit	é de la notion de relation fiduciale
IV.	Le	cont	tenu de l'obligation fiduciale
V.	Les	s rel	ations fiduciales en soi

	A.	L'évolution des catégories reconnues					
	В.	La portée des obligations fiduciales en soi 343					
		1. Le cas des avocats					
		2. Le cas des médecins					
VI.	Le	relations fiduciales de circonstance					
	A.	Le cadre d'analyse					
		1. La vulnérabilité par rapport au fiducial 351					
		2. Le pouvoir du fiducial d'agir sur les intérêts juridiques ou pratiques de l'autre partie 354					
		a) Le pouvoir discrétionnaire					
		b) Les intérêts juridiques ou pratiques 358					
		3. Un engagement de la part du fiducial 361					
		4. Les obligations fiduciales de l'État					
VII.		Les relations fiduciales <i>sui generis</i> entre le gouvernement canadien et les Autochtones					
	A.	La portée des obligations fiduciales					
	В.	Les intérêts protégés					
		1. Les intérêts propriétaux					
		2. Les droits ancestraux					
Som	mai	re du chapitre					
Exer	cice	s					
Pour	r po	usser plus loin la réflexion					
CHAI	PITI	RE 8 LES RECOURS					
I.	Pre	sentation du chapitre					
II.	La	responsabilité des fiduciaires					
Ш.	Le	recours personnels					

TABLE DES MATIÈRES

XXIII

	A.	L'indemnisation en equity		
		1. La quantification de l'indemnisation 386		
		2. L'inversion du fardeau de la preuve 387		
		3. L'utilisation la plus avantageuse des biens 389		
		4. L'avenir de l'indemnisation en equity 390		
	В.	La reddition de compte		
		1. Aucune perte n'est nécessaire		
		2. La durée de l'obligation de rendre compte 394		
		3. Quelques questions accessoires 395		
		a) Les gains fortuits		
		b) La reconnaissance des efforts du fiduciaire		
IV.	IV. Les recours réels – le droit de suite			
	A.	Sa nature		
	В.	Son application		
		1. Le principe énoncé dans l'affaire Clayton 399		
		2. Le principe énoncé dans Hallett's Estate 400		
		3. Le principe du solde intermédiaire le plus bas 400		
		4. Le partage proportionnel 402		
	C.	Une relation fiduciale préexistante est-elle nécessaire ?		
V.	Le	s recours contre des tiers		
	A.	Le fiduciaire par immixtion		
	В.	L'aide apportée en connaissance de cause 406		
	C.	La réception en connaissance de cause 407		
	D.	Quelle cause d'action invoquer dans un cas précis ?		

E. La responsabilité éventuelle d'un bénéficiaire 414
VI. L'exonération du fiduciaire
Sommaire du chapitre
Exercices
Pour pousser plus loin la réflexion
BIBLIOGRAPHIE421
TABLE DE LA LÉGISLATION
TABLE DE LA JURISPRUDENCE
INDEX VAVI ALIOTTE 1420

TABLE DES MATIÈRES

XXV